CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13295** **VALABLE JUSQU'AU** **30/12/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1980

Raison sociale : MORISSET

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2020

Capital : 150 000

25 ROUTE DE BRESSUIRE
79430 LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 319 815 882

Siret : 319 815 882 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5420650

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146148678

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146148678

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 49 72 00 39 **Fax :**

Portable : 06 79 65 21 21

Responsabilité légale :
KAMATE (887 597 318) / MORISSET FRANÇOIS PRÉSIDENT / MORISSET ALEXIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.constructions-morisset.fr

E-mail : administratif@constructions-morisset.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 585 258 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	15	24/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 16:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.